

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 52 (1960)  
**Heft:** 3

**Artikel:** A propos du théâtre populaire romand  
**Autor:** Liengme, Bernard  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-385136>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

par la fenêtre; en un mot, à ceux qui se livrent au sabotage de la démocratie. Et pourtant, sans esprit de sacrifice, sans solidarité active, il n'y a pas de véritable communauté entre les hommes, pas de peuple. On ne peut pas impunément jeter le décri sur l'Etat et attendre des jeunes qu'ils participent à la vie civique de ce même Etat, ou encore qu'ils le défendent en cas de danger. N'est-on pas en train de faire du système de l'économie privée, en l'élevant à la hauteur d'une panacée, un dogme aussi dangereux que celui de l'étatisme totalitaire? Dans quelle mesure les partisans de la libre initiative sont-ils honnêtes envers eux-mêmes? Où finit la sincérité et où commence l'égoïsme, le mépris de l'intérêt général?

Alors que l'affrontement entre l'Est et l'Ouest, entre la liberté et la dictature, est entrée dans une phase décisive, notre pays n'est-il pas placé face à des problèmes que nous ne pouvons résoudre qu'en commun? Je songe à la réforme et au développement de notre système éducatif, à l'aide aux nations encore déshéritées – qui offrirait plus que toute autre tâche un moyen de mobiliser les jeunes – à la nécessité de mettre enfin à la disposition des jeunes ménages des logements à des prix abordables, à la formation civique de la jeunesse, etc. Car enfin, ce ne sont pas des citoyens qui ignorent les problèmes essentiels et, partant, s'en désintéressent qui maintiendront notre démocratie!

Ce dont nous avons besoin avant tout, c'est d'hommes politiques aux vues larges, d'hommes qui mettent le dévouement à la cause publique au-dessus de leurs considérations et de leurs intérêts personnels, qui paient de leur personne, d'hommes qui soient un exemple vivant des vertus démocratiques. Un jeune m'écrivait dernièrement: « Si chaque parti avait plusieurs Max Weber et Fritz Wahlen, les jeunes s'intéresseraient davantage à la politique. » Je crois que cette réaction est typique d'une génération, à laquelle les déclamations et les programmes n'inspirent que méfiance. Elle veut des actes, elle veut des hommes qui accordent leurs actes à leurs paroles. Cette jeunesse exige-t-elle trop?

## A propos du Théâtre populaire romand

Par *Bernard Liengme*,  
responsable du Service culturel du TPR

### *Le théâtre des privilégiés*

Il y a quelques années, M. Jaime Torres-Bodet, alors directeur général de l'UNESCO, déclarait: « Loin d'être le fief des spécialistes, le théâtre appartient, par droit héréditaire, au peuple. En ce cas, il faut dissiper bien des illusions et nous ne pouvons plus nous dissimuler que cet art qui se veut à la fois universel et populaire se trouve souvent de nos jours réservé à certaines élites... A ce terme

d'élites vous donnerez les épithètes qui conviennent. (...) Il est une question que l'on n'évitera pas. Pouvons-nous, aujourd'hui, nous satisfaire d'un théâtre réservé à une fraction infime de la population du globe?... On affirme que le théâtre est le plus efficace des moyens de culture, le corps vivant de l'éducation; l'un des instruments les plus sûrs de la compréhension internationale. On dit encore, on ose dire qu'il n'y a point de société digne de ce nom sans théâtre. Que deviennent alors les énormes masses rurales, et le prolétariat industriel, les banlieues et les bourgades innombrables que dédaignent depuis si longtemps les tournées les plus audacieuses? (...) Nos tâches, si absorbantes soient-elles, ne sauraient nous dispenser d'en aborder une autre: il reste à édifier le théâtre dont nous rêvons, celui dont personne ne sera exilé. Personne, c'est-à-dire aucune classe ni aucune couche sociale, ni aucun terroir, ni, s'il faut le dire, aucune race. Et ce sera surtout le théâtre dont la jeunesse ne sera pas exilée. C'est elle qui mérite le meilleur de nos efforts, et c'est par elle tout entière que le théâtre doit vivre. Le jour où Sophocle, Shakespeare, Molière et Goethe feront partie du patrimoine, non plus seulement des étudiants, mais des jeunes ouvriers et des jeunes paysans, le jour où ces garçons et ces filles pourront à leur tour participer aux exaltantes aventures du jeu dramatique, le jour où le théâtre enfin les unira, comme il sait le faire, dans une commune générosité, ce jour-là nous aurons accompli notre mission d'éducation et de paix. »

Qu'on nous pardonne cette longue citation. Si nous avons tenu à la placer en tête de notre article, c'est qu'elle met en évidence un certain nombre de lacunes et de nécessités que le Théâtre populaire romand va s'efforcer de combler et de satisfaire.

Par essence, le théâtre est populaire. Même aujourd'hui, il est difficile d'imaginer un théâtre qui soit réservé uniquement à quelques initiés ou à un certain nombre de privilégiés. Ce théâtre n'est plus le théâtre. Il est un laboratoire d'essai dans le premier cas, une marchandise échangée contre de gros sous dans le second. Pourtant, c'est bien sous cet aspect que se présente généralement la production dramatique en Suisse romande. Théâtre d'importation alimentant, grâce à des circuits bien organisés, non pas le peuple de nos villes, à peine les abonnés aux spectacles, mais surtout les producteurs étrangers et leurs intermédiaires. Petits théâtres, s'efforçant de jouer des pièces rares, difficiles, nées souvent dans le milieu intellectuel de Paris et marquées par lui. Remarquons que s'il fallait choisir c'est bien vers ce théâtre d'essai que nous irions, car il peut contenir un ferment véritable capable de fortifier l'expression dramatique et de lui rendre une nouvelle santé. Si nous repoussons avec vigueur le théâtre commercial, ce n'est pas toujours à cause des œuvres présentées (il y en a parfois de bonnes), c'est surtout parce que lié au mercantilisme, il ne connaît l'acheteur que superficiel-

lement, ignore ses vrais besoins et place tout contact avec lui au seul niveau d'un commerce de frivolités. Il est significatif d'ailleurs que les autorités aient introduit une taxe sur les spectacles, comme on a créé un impôt de luxe frappant les produits de beauté, et que cette taxe s'appelle le *droit des pauvres*.

Y a-t-il expression plus dérisoire que celle-là? Les pauvres ont donc le droit de toucher un pourcentage prélevé sur les dépenses frivoles des consommateurs de théâtre? Pendant que les riches s'amuse, les prolétaires attendent à la porte qu'on leur distribue quelques miettes du repas. Un repas qui, n'ayant plus de raison d'être, est devenu un fade dessert et que l'on s'efforce d'assaisonner à grands coups d'épices. On continue de tricher là aussi.

Coupé du peuple, sa source vive, le théâtre est aujourd'hui malade, tournant sur lui-même, enfermé derrière une cloison comme la société était cloisonnée. Regardez la salle de théâtre, son luxe tapageur, ses velours, ses tapis, ses loges et ses étages correspondant aux diverses classes sociales. Rien d'étonnant si le peuple s'est senti peu à peu étranger au théâtre. Ce n'est pas le peuple qui a refusé le théâtre, mais le théâtre qui a chassé le peuple. Celui-ci alors s'est rassemblé dans les salles de cinéma et dans les stades.

Loin de nous l'idée de condamner le cinéma ou le sport. Le premier peut apporter aux hommes l'illustration de la société, d'autant mieux qu'il travaille dans la réalité, loin des symboles et des conventions. Le second est souvent un divertissement passionnant; le mouvement d'une balle ou d'un puck filant d'un joueur à l'autre et destiné à atteindre un but en dépit des obstacles pose une problématique plus excitante que toutes les discussions relatives aux droits ou aux dangers de cocuage telles que nous les présente la majorité des œuvres dramatiques. Mais nous devons constater que le mercantilisme s'étant emparé du cinéma et du sport, ils sont tombés tous deux dans un trafic de vedettes lié à la production d'une mythologie éphémère; que la production cinématographique est abêtissante dans le 90% des cas au moins; que, de son côté, le sport crée le chauvinisme, expression vivante d'un public moutonnier dont la psychologie est ramenée à l'infantilisme.

### *Conditions d'un théâtre populaire*

Que reste-t-il à ce peuple pour sa propre défense? Quelle nourriture alimentera suffisamment sa réflexion pour éviter qu'il ne reste à jamais moutonnier? Le voici qui fait son entrée dans l'histoire, qui cherche à s'imposer aux côtés des classes dominantes, qui ne veut pas seulement travailler derrière une machine pour gagner le droit de vivre, mais aussi se libérer en partie du travail pour jouir de la vie. De quelle vie? Celle que les autres lui imposeront ou celle qu'il façonnera de ses propres mains? Que va-t-il trouver dans le temps hors travail? Les cafés, le cinéma, le match... Faut-il sortir

d'un vide pour tomber dans un autre? Ce problème des loisirs, nous savons qu'il préoccupe tout particulièrement les syndicats. Il y a quelques mois, un responsable de mouvement ouvrier nous disait: « C'est le dernier moment de faire quelque chose, pendant qu'il reste encore une petite étincelle dans les esprits. Dans quelques années il sera trop tard. »

Voilà pourquoi la *Société coopérative du théâtre populaire et culturel romand* a été créée. Le théâtre peut faire quelque chose pour le peuple, de même qu'il a besoin de revenir à lui. Ils sont tous deux trop intimement liés l'un à l'autre pour qu'ils continuent de s'ignorer. Il n'y a point de société digne de ce nom sans théâtre, comme il n'y a point de théâtre sans société. Au moment où celle-ci brise partout ses cloisons, le théâtre aussi doit briser les siennes, sortir de ses velours, de son monde feutré et réservé, pour gagner tout le public. « On peut se risquer à prédire que cette période restera dans l'histoire du théâtre comme celle où les novateurs ont pris conscience de la nécessité de briser les cloisons sociales et de retrouver le contact avec le plus large public populaire », déclare un représentant de l'UNESCO. Ajoutons que cette période de notre histoire marquera également un retour du peuple, poussé par une nécessité peut-être encore inconsciente, vers un théâtre vivant, image de la vie sociale, capable d'entretenir le public des grands problèmes qui se posent aux hommes d'aujourd'hui. C'est là le premier des buts que le Théâtre populaire romand se propose d'atteindre. Sa tentative ne réussira que s'il se maintient constamment dans cette perspective et si le public se sent en fin de compte concerné par ce qu'il a vu.

Or la troupe, comme les responsables de la Société coopérative qui la gère, est fermement décidée à vouer tous ses efforts et tous ses soins à la présentation impeccable d'œuvres choisies, non pas en fonction de leurs qualités littéraires ou publicitaires, mais en fonction de leur capacité de révélation. Œuvres classiques ou modernes, elles auront un lien commun: la claire représentation des relations humaines et de leur nature éphémère. Car ce Théâtre populaire ne veut pas être un théâtre populiste faisant pleurer Margot, ou un théâtre opium, camouflant les vrais problèmes sous de fausses images, ou encore un théâtre tranquillisant dans lequel les méchants sont punis et les bons récompensés. Il veut décrire la réalité telle qu'elle est afin d'éveiller chez les spectateurs une libre critique des faits présentés. Précisons encore que la troupe ne va ni prêcher ni enseigner du haut de la scène. En représentant l'œuvre choisie, elle racontera simplement une histoire (celle que l'auteur a écrite), et si l'on en peut tirer une leçon, c'est le spectateur lui-même qui la tirera.

Donc il ne s'agit pas pour le TPR de faire du théâtre à thèse. Il sait bien qu'une des conditions de sa réussite est de ne pas ennuyer

le public. Celui-ci doit trouver du plaisir au théâtre, sinon le théâtre n'a qu'à disparaître. Une de ses tâches est de recréer les gens. Mais on a cru trop longtemps que le plaisir au théâtre est synonyme de vide, d'insignifiance et qu'une œuvre capable de provoquer la réflexion distille aussi nécessairement l'ennui. Un théâtre engagé dans la réalité, racontant une série d'événements réels, montrant ce qu'ils ont d'insolite sous un aspect commun, peut fort bien donner du plaisir. Et les spectateurs du TPR en feront, en font déjà l'expérience.

Quand à la fin de la représentation de la *Cruche cassée*, que le TPR joue en ce moment, le public à son tour prend la parole, on s'aperçoit qu'il juge non seulement le jeu des acteurs, mais les personnages de l'œuvre et les liens qui les unissent. « Le juge Adam est trop odieux, dit-on dans la salle, son attitude est inqualifiable, et pourtant on peut éprouver de la compassion pour lui. Et ce greffier qui n'attend que la chute du juge pour prendre sa place, qui cherche d'ailleurs à provoquer sa chute par tous les moyens, ce greffier est ignoble. Dans la vie, c'est à qui marchera sur les pieds de l'autre. » Juge odieux, greffier ignoble, cependant leurs actions ne sont pas si extraordinaires: l'un fait du chantage et l'autre se pousse. Ce qui est gênant, bien sûr, c'est qu'ils appartiennent, ou veulent appartenir, à une classe « supérieure » et qu'on leur a confié le droit de juger les autres. Dans la salle, pendant le spectacle, les gens s'amuse, rient, la pièce est drôle, c'est vrai. Ensuite ils réfléchissent; leurs réflexions nourrissent chaque soir les conversations animées qu'échangent la troupe et le public.

#### *A la recherche du public populaire*

Mais quel est ce public? Il est difficile pour l'instant de le savoir. Toutefois, voici une première constatation. A l'occasion d'une soirée au Théâtre de Neuchâtel (un samedi), la caissière disait qu'elle avait vu à la location presque uniquement des habitués du théâtre. Auparavant, pour cette même représentation, 150 places avaient été louées au secrétariat de la FOMH. (Précisons qu'à ce moment-là la publicité était à peine commencée.) 450 places louées pour ce samedi soir, dont 150 par des syndiqués FOMH. Donc un tiers du public était composé des gens que le TPR veut atteindre. Ça n'est pas si mal pour un début. Il s'agit pourtant de renverser les proportions, de réunir deux tiers de syndiqués et un tiers d'habitueés. Et pourquoi ne pas imaginer qu'un jour, pas lointain peut-être, la salle sera pleine d'ouvriers, d'employés, qui viendront au théâtre comme ils vont au match, se réjouiront de cette soirée, en parleront après avec leurs collègues.

C'est cette cible que le TPR doit viser. Il a aujourd'hui un certain nombre de moyens à sa disposition: une organisation bien comprise (mais dont les rouages manquent encore un peu d'huile),

composée d'une administration et d'un gérant, d'un organisateur de tournées chargé en partie également des « public-relations », d'un service de presse, d'un service culturel, d'une troupe d'acteurs professionnels qui ont, pour la plupart, été formés dans les centres dramatiques français et les théâtres parisiens, troupe animée par un metteur en scène dynamique, qui connaît parfaitement son métier et qui a déjà travaillé dans le même sens avec la Comédie de Saint-Etienne, au sein d'un vaste public ouvrier et scolaire. Un décorateur et deux costumières de métier sont aussi attachés régulièrement à la troupe.

Mais ces moyens ne sont que théoriques, on ne peut juger de leur efficacité qu'une fois mis en mouvement. Or les premières expériences faites jusqu'ici ont déjà porté des fruits, c'est ce qui ressort clairement des discussions avec le public qui suivent les représentations.

Le TPR a encore quelques cordes à son arc. Le fait qu'il est constitué sous forme de coopérative, que les syndicats (fédérations et sections) en sont les principaux adhérents, avec maintenant l'Union suisse des coopératives (l'un et l'autre sont représentés au Conseil d'administration de la société). Le fait aussi que le prix des places est équivalent à celui pratiqué par les directeurs de cinéma. Le fait enfin que tout est mis en œuvre pour combler le fossé qui séparait jusqu'ici le public des acteurs et par conséquent du spectacle: une exposition itinérante, placée dans le hall du théâtre, illustre l'œuvre présentée, l'époque où elle se situe, la vie de son auteur, les thèmes de la pièce et leur permanence jusqu'à nos jours, le travail de la troupe, etc.; le programme distribué gratuitement remplace la photographie des acteurs par des images en rapport avec le spectacle proprement dit, et les biographies des vedettes par des textes explicatifs; et si le fossé n'était qu'à demi comblé, la discussion avec le public finirait par jeter le dernier pont.

Il faut que le public se sente chez lui dans le théâtre. Le TPR ne veut pas de vedettes devant lesquelles on se pâme; ses acteurs sont des travailleurs, des ouvriers (syndiqués d'ailleurs) qui s'efforcent de faire leur métier le plus proprement possible et qui ne peuvent le faire qu'avec la collaboration active (et non pas seulement payante) du public. Bien sûr, si les ouvriers et les employés ne viennent pas dans ce théâtre qui a été fait pour eux par leurs représentants, toute cette belle entreprise, unique dans les annales du syndicalisme suisse, mais fréquente à l'étranger, échouera même si les places sont louées par d'autres. Il est toutefois compréhensible que la majorité du peuple répugne à se rendre au théâtre: on ne l'y voulait pas autrefois.

Il importe maintenant de convaincre chacun que les spectacles du TPR ne sont pas des cérémonies mondaines, dans lesquelles on se dévisage d'un fauteuil à l'autre et où l'on s'ennuie si l'on n'a pas

son bachot en poche. Il importe de convaincre chacun qu'aller voir un spectacle TPR c'est s'amuser tous ensemble, se reposer d'une journée de travail et en même temps retrouver un monde connu, pas des héros, pas des symboles, pas de faux ors et du clinquant, mais une réalité bien concrète, qu'on peut toucher, qu'on peut comprendre, dans laquelle on peut se retrouver. Le TPR se met à la disposition du peuple des travailleurs afin que tous s'entre-tiennent dans son théâtre de leurs problèmes. Des ouvriers nous ont dit maintenant déjà qu'ils ont été agréablement surpris par ce qu'ils ont vu et entendu au TPR, qu'ils ne pensaient pas que le théâtre pouvait être cela et qu'ils retourneraient voir les autres spectacles. C'est aussi ce qu'il faut répéter autour de soi pour que s'assemble enfin le vrai public populaire. Ce travail d'information et de persuasion, le TPR le fait. Mais il deviendra vraiment efficace quand tous les militants des syndicats le feront aussi à l'usine, au bureau, dans la rue, dans les assemblées de section. Nous leurs confions cette tâche; elle est dans l'intérêt de tous.

## Spéculation foncière

Nous reproduisons ci-dessous, en l'adaptant quelque peu aux nécessités de l'information, l'essentiel du préavis adressé le 22 octobre 1959 par l'Union syndicale suisse au chef du Département fédéral de justice et police concernant le problème de la spéculation foncière.

Le logement constitue une des nécessités essentielles de l'être humain. Aujourd'hui encore, les familles des catégories inférieures de revenu, en particulier celles qui ont des enfants mineurs, ne disposent pas d'appartements assez spacieux pour répondre à leurs besoins. Ce qui est dû pour une bonne part au fait que les loyers exigés dans les immeubles de construction récente ont tendance à monter plus rapidement que l'indice des prix à la consommation. Deux facteurs jouent en la matière un rôle important: le fait que l'augmentation de la productivité est relativement lente dans le bâtiment au regard de l'industrie et la montée constante des prix des terrains qui contribuent à cette hausse.

L'élévation progressive de la rente foncière et des prix des terrains ne constitue par seulement un problème matériel, mais aussi un danger social pour la collectivité tout entière. Nous sommes donc heureux que le Conseil fédéral étudie les moyens de remédier à cette dangereuse évolution. Une politique soucieuse de l'avenir ne saurait se limiter aux mesures propres à assurer l'augmentation du revenu national à une cadence optimum; elle doit s'efforcer aussi de contenir dans des limites aussi étroites que possible les inconvénients qu'impliquent l'accélération de l'industrialisation, l'accroissement de la population et l'expansion constante des villes.